

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

066-246600415-DE_120_2024-DE

AGEDI

ASSOCIATIONS



N°12156*06

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental** des pyrénées orientales
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité** Communauté de communes Roussillon Conflent
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_120_2024-DE

A G E D I

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : La Garoutade

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : 87860538500011

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W663001931
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 7 A Bis rue du Colonel Fabien

Code postal : 66130 Commune : ILLE SUR TET

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : 8 Rue des jardins tivoli

Code postal : 66130 Commune : SAINT MICHEL DE LLOTES

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : OTON Prénom : Damien

Fonction : Président

Téléphone : 0648120233 Courriel : damienoton@gmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_120_2024-DE

A G E D I

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	10
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	0

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de réception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_120_2024-DE

A G E D I

5. Budget¹ de l'association

Année 2024 ou exercice du 01/01/2024 au 31/12/24

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	8542	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	17679
Achats matières et fournitures	8542	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	80		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	80	Conseil-s Régional(aux) :	0
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	12557	Conseil-s Départemental (aux) :	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12500		
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	3500
Services bancaires, autres	57	Communauté de communes Roussillon Confle	2000
63 - Impôts et taxes	0	Commune Ille-sur-Têt	1500
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	21179	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	21179
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de réception de l'AR: 26/12/2024

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande

066-246600415-DE_120_2024-DE

Remplir une rubrique « Objet de la demande » (3 pages) par projet

A G E D I

Dupliquer les pages 5 à 7, et le cas échéant 8, pour chaque projet.

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Un évènement pour nos sentiers

Objectifs :

Entretien, créer et officialiser des sentiers

Description :

Notre association La Garoutade organisatrice d'un événement vtt rassemblant 600 personnes à pour but d'entretenir, créer et officialiser des sentiers. Tous les fonds récoltés sont reversés pour l'entretien des parcours destinés aux activités de pleine nature. Plus que de simples parcours, nos sentiers représentent les artères palpitantes de notre communauté, reliant les amateurs de VTT à une expérience unique au cœur de notre belle région.

L'entretien régulier des sentiers n'est pas seulement un devoir, c'est une nécessité pour garantir la sécurité et le plaisir de tous les passionnés qui explorent notre terrain de jeu. Des sentiers bien entretenus c'est l'assurance de sorties "quali", sûres et d'une pratique respectueuse de l'environnement.

Mais au-delà de la simple joie de rouler sur des sentiers agréables et bien balisés, l'entretien a des retombées économiques significatives pour notre région. Les ateliers vélos bénéficient de l'afflux constant de passionnés. Nos sentiers ne sont pas simplement des pistes de VTT, ce sont des itinéraires touristiques qui attirent des visiteurs avides de découvrir notre patrimoine naturel. Les retombées pour le tourisme, de l'hébergement, de la restauration, sont indéniables. Les visiteurs restent, mangent et apprécient notre hospitalité, contribuant ainsi directement à l'économie locale. Ensemble, en tant que communauté passionnée, nous avons la responsabilité de préserver et de promouvoir nos sentiers. L'entretien régulier n'est pas simplement une tâche, c'est un investissement dans notre avenir, un moyen de garantir durablement la jouissance et le partage de la magie de nos sentiers...

Engageons-nous, main dans la main et sécateur au poing, à maintenir nos sentiers comme des "joyaux naturels", sources de plaisir, de santé et de prospérité pour tous

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Toutes les personnes qui aiment utiliser nos magnifiques sentiers

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Projet n°

066-246600415-DE_120_2024-DE

A G E D I

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Toutes les actions se déroulent dans la communauté de communes Roussillon Conflent

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	5	
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2025 au 31/12/2024

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Nombre de participants à l'événement

Satisfaction des acteurs publics et privés (collectivités, hébergeur, restaurateur)

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

066-246600415-DE_120_2024-DE ou exercice du 2024 au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		8542	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		17679
Achats matières et fournitures		8542	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation²		3500
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		80			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance		80	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		12557	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		12500			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres		57	Communauté de commune Roussillon Conflent		2000
63 - Impôts et taxes		0	Commune Ille sur Tet		1500
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		21179	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		21179

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		0	87 - Contributions volontaires en nature		0
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

La subvention sollicitée de 2000 €, objet de la présente demande représente 9,44 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_120_2024-DE

Projet n°

A G E D I

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande :

<input type="checkbox"/> Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation	<input type="checkbox"/> Demande d'équipement à titre permanent ou de longue durée	
Date de la manifestation :	Date de début :	
Titre - nom de la manifestation :	Date de fin :	
Descriptif sommaire de la manifestation :	Qualification du besoin / projet concerné par la demande :	
Nombre de personnes attendues :	Nombre de bénéficiaires :	
Horaire de la manifestation : Début : h Fin : h		
Site, lieu ou équipement :	Matériel :	Quantité :
Parc, jardin :	Sonorisation, micro, pied	
Voie publique (allée, place, square, etc.) :	Vidéoprojecteur, écran	
Stade (préciser) :	Projecteurs, éclairage	
Salle, gymnase :	Stand-Barnum 3x3m	
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :	Stand-Barnum 3x3m avec électricité	
	Stand-Barnum 3x3m avec éclairage	
	Chaises	
	Tables, tréteaux	
Autre : urnes, isoaloirs, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre, etc. préciser) :	Bancs	
	Grilles, panneaux et supports d'exposition	
	Barrières de chantiers, de police ("Vauban")	
	Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)	
Livraison ou installation conforme le :		
Etat des lieux sortant le :		
Commentaires état matériel :		
SECURITE	Partie réservée à la collectivité	
Présence/ronde police souhaitée : de h à h		
Gardiennage :		

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_120_2024-DE

7 bis. Informations annexes

AGEDI

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.